

novembre 2013

/ LES EMPLOIS DANS LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL (SST) : PARLONS-EN

POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS, CONVENTIONNELS ET STATUTAIRES (MÉDECINS, INFIRMIÈRES EN SANTÉ AU TRAVAIL ET LES ASSISTANTES ET PERSONNES COMPÉTENTES), LA RÉFORME DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL ISSUE DE LA LOI DU 20 JUILLET 2011 A DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES QUANT AU CONTENU DU MÉTIER DE CHACUN ET LA MANIÈRE DE RÉALISER LES ACTIVITÉS.

FO Énergie et Mines a obtenu, par son action déterminée et tenace depuis des années, l'ouverture de discussions formelles sur les emplois dans les Services de Santé au Travail (**Engagement de l'employeur lors du CCE d'EDF SA du 7 novembre dernier**).

Ces discussions vont concerner, dans un premier temps, l'ensemble du Groupe EDF : EDF SA, RTE et ERDF. Nous nous emploierons à ce que l'ensemble des entreprises de la Branche soit rapidement concerné.



Grâce à notre action, nous allons enfin :

- Parler des emplois et des contenus des emplois des personnels des Services de Santé au Travail.
- Aborder les autres questions qui intéressent ceux qui exercent les métiers : reconnaissance et perspectives d'évolution de carrière, cursus connu et reconnu, avec les critères de compétence technique et le renforcement des compétences en général.
- Obtenir une cohérence dans les entreprises du groupe et dans la Branche pour chacun des emplois.
- Élaborer un cursus construit avec des diplômes, titres et spécialisations.

FO Énergie et Mines va continuer à travailler avec les acteurs des SST, afin de pérenniser et d'adapter les SST d'entreprise, les emplois des femmes et des hommes qui y travaillent, ceci dans l'intérêt de la santé des salariés des entreprises de la Branche des IEG.

ELECTIONS PRO

NOVEMBRE 2013

AVANÇONS

sur l'essentiel

PROTEGEONS

l'indispensable



VOTEZ !

FO
Énergie
et Mines

<http://www.fnem-fo.org>